



## **Association canadienne du nursing paroissial, ACNP, Demande de bourse**

### **BUT**

Le Conseil de l'ACNP a approuvé l'octroi d'une bourse de soutien financier pour :

- aider à préparer une proposition de recherche en nursing paroissial
- soutenir un nouveau projet de recherche en nursing paroissial ou un projet déjà en cours

### **ADMISSIBILITÉ**

La proposition de recherche doit viser directement des enjeux de nursing paroissial et le champs d'activité des infirmières et des infirmiers au Canada. Le(la) chercheur(e) principal(e) ou un(e) des autres chercheur(e)s doit être infirmière ou infirmier immatriculé(e) et un membre de l'ACPN.

### **MONTANT DISPONIBLE**

Le montant total disponible est de 500 \$.

### **DATE LIMITE DE SOUMISSION**

Communiquez avec la secrétaire de l'ACNP pour connaître la date limite de soumission.

### **LIGNES DIRECTRICES**

1. Les fonds sont administrés par le Conseil de l'ACNP.
2. Les demandes en provenance d'un infirmier ou d'une infirmière paroissial(e) auront priorité sur les demandes en provenance d'un(e) chercheur(e).
3. L'octroi des fonds dépend de l'approbation du Comité de recherche de l'ACNP.
4. Les bénéficiaires doivent présenter un rapport écrit du projet de recherche et une déclaration des dépenses (comment les fonds ont appuyé l'étude) au Comité de recherche de l'ACNP un an après l'approbation du financement.

### **PROCESSUS DE DEMANDE**

Remplissez la demande et envoyez-la à la secrétaire de l'ACNP.  
capnm.secretary@gmail.com

### **ÉTUDE DES DEMANDES**

Les demandes seront étudiées par les membres du Comité de recherche de l'ACNP. La décision sera communiquée quand elle aura été prise.